

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 03 MARS 2025

OBJET : Validation de l'avenant dans le cadre des travaux de la Cure de St Eusèbe

Le trois mars deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 16

Secrétaire de séance : Serge BLANC

Convocation en date du : 21 février 2025

PRESENTS : ACHIN Richard, BLANC Serge, BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Richard, CATELAN Thierry, GALLAND Daniel, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, HELSEN Véronique, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain.

EXCUSÉ : BARBAN Daniel (pouvoir à Thierry CATELAN)

ABSENT : AUBERT Sylvain

Le Conseil Municipal,

Monsieur le Maire présente l'ensemble de l'avenant mis à jour et signés par les entreprises :

Avenant 1	Entreprises	Montant € HT
Lot 11 – Electricité : travaux supplémentaires non prévus au marché initial. Alimentation de 12 volets roulants et alimentation ligne thermostat dans les 2 chambres de chaque appartement	Jérôme PION	1376,00
Lot 10 – Chauffage : travaux supplémentaires non prévus au marché initial. Plancher chauffant à l'entrée du logement 2	Frédéric MAZET	520,34
Total HT		1896,34

Après en avoir délibéré et procédé au vote ; à l'unanimité

Décide :

d'autoriser M. Le Maire à signer l'avenant n° 1 pour les lots 10 et 11 dans le cadre des travaux supplémentaires de la Cure de St Eusèbe.

Ainsi fait et délibéré, à Aubessagne, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE,
Richard ACHIN



COMMUNE d'AUBESSAGNE

8 chemin derrière le Serre – Chauffayer - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 43

Mail : mairie@aubessagne.fr